

Brevet de second mécanicien 3000 kW

RNCP23735 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31870, 31883
Code(s) ROME	N3101, I1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de la mer

<http://www.formation-maritime.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le brevet de second mécanicien 3000 kW est délivré aux marins qui répondent aux conditions de formation et d'expérience en mer requises par la convention internationale relative aux normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW).

Le titulaire du brevet de second mécanicien 3000 kW peut naviguer en qualité de second mécanicien ou officier mécanicien sur tout type de navires dont la puissance propulsive est inférieure à 3000 kW.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du brevet de second mécanicien 3000 kW est responsable du service machine et doit posséder les compétences suivantes :

- faire fonctionner et entretenir les machines principales et auxiliaires ainsi que les systèmes de commande électrique et électronique du navire,
- planifier, réaliser et assurer le suivi des opérations de maintenance tout en préservant la navigabilité du navire,
- détecter et identifier la cause des défauts de fonctionnement et remédier aux défaillances des machines,
- assurer, avec le commandant du navire, la sécurité du navire et des passagers en toute circonstance,
- surveiller et contrôler le respect de la réglementation et des mesures relatives à la protection du milieu marin,
- utiliser la langue anglaise écrite et parlée (publications techniques).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tout type de navires dont la puissance propulsive est inférieure à 3000 kW. Ces navires peuvent cependant être d'une technologie avancée et complexe en ce qui concerne les auxiliaires.

Parmi ces navires :

- navires de charge ou à passagers de taille modeste,
- navires de servitude (remorqueurs, baliseurs..),
- gros navires de pêche (grands chalutiers, thoniers),
- grands yachts de plaisance.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Outre la fonction de second mécanicien sur des navires de moins de 3000 kW, le titulaire du brevet de second mécanicien 3000 kW peut exercer la fonction d'officier mécanicien sur des navires de moins de 15000 kW.

Après le temps de navigation requis par la réglementation, il peut également poursuivre sa carrière en qualité de chef mécanicien 3000 kW et intégrer le cours conduisant à la délivrance d'un diplôme de chef mécanicien 8000 kW.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les conditions de formation et d'exercice sont fixées par un cadre international : la convention internationale relative aux normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (dite Convention STCW).

Le brevet de chef mécanicien 3000 kW est soumis à une revalidation quinquennale.

Préalablement à l'entrée dans la profession de marin et dans un établissement d'enseignement ou de formation maritime agréé,

il est requis un examen médical obligatoire devant un médecin des gens de mer.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 304
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Validation de la formation après conseil de classe et sur décision de l'inspecteur général de l'enseignement maritime.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est présidé par l'inspecteur général de l'enseignement maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressés par le titre de formation.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP25960

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23735/>